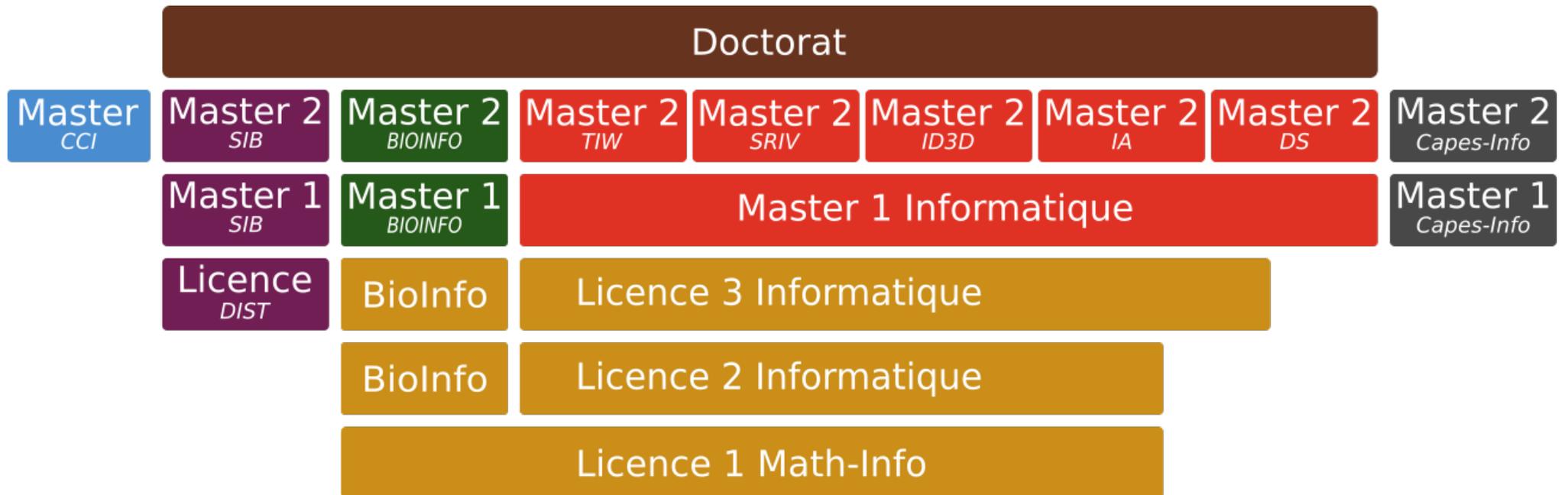


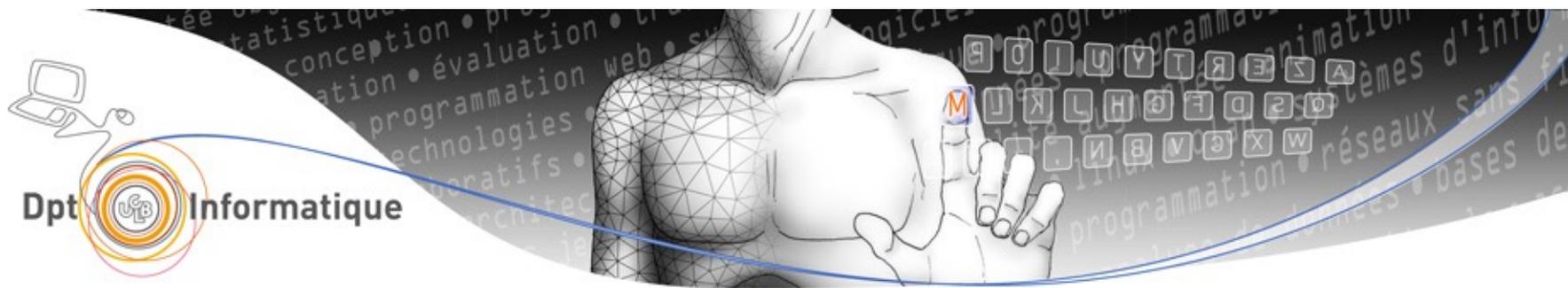
Département Informatique
de la Faculté des Sciences et Technologies de l'UCBL
Master informatique





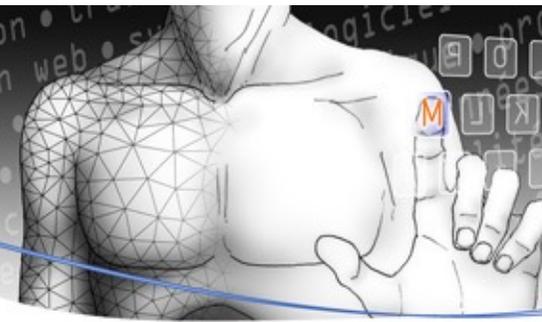
Master Informatique : <http://master-info.univ-lyon1.fr/>





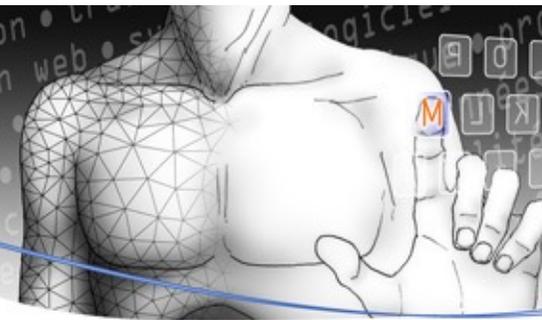
Master informatique : <http://master-info.univ-lyon1.fr/>

- 1^{ère} année : tronc commun à tous les parcours A
- 2^{ème} année : différents parcours
 - M2 SRIV (Systèmes, Réseaux et Infrastructures Virtuelles) A
 - M2 ID3D (Image, Développement et Technologie 3D)
 - M2 TIW (Technologie de l'Information et Web) A
 - M2 IA (Intelligence Artificielle)
 - M2 DS (Data Science)
 - M2 IF (Informatique fondamentale) *sur dossier*
- Certification en langue étrangère obligatoire pour valider le Master
- Limitation du nombre d'inscriptions à 3
- A ➤ Possibles en alternance



Master informatique 1^{ère} année : conseils pour bien réussir

- Réfléchir par anticipation
 - À ses motivations
 - À son choix de M2
 - À son choix carrière
- Prendre l'habitude de travailler
 - En dehors des cours
 - De façon efficace
 - Individuellement et par groupe
- Arrêter si possible les jobs étudiants
 - Au moins entre septembre et décembre
 - Remplacer par l'alternance...



Contrôle des connaissances

- Validation

8/20

10/20



UE < 8

2ème session
redoublement obligatoire

$8 \leq \text{UE} < 10$

2ème session facultative
pas de démarche à faire

UE \geq 10

définitivement acquises

- Compensation

- Par semestre pour les UE ≥ 8
- **Pas** entre semestres
- Si vous **ne** souhaitez **pas** de compensation le dire **avant** le jury

- Pour le redoublement

- UE ≥ 10 : UE acquises non redoublables
- UE < 10 : UE non acquises à redoubler impérativement
- 1 seul redoublement autorisé en Master sauf dérogation

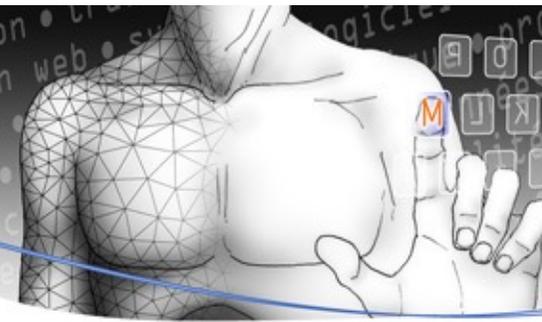


Plus d'info

- Site web
 - <http://master-info.univ-lyon1.fr/M1/>
- Responsables
 - Sylvain Brandel
 - Alternance : Nicolas Pronost
 - CAPES-info : Laure Gonnord
- Scolarité
 - RDC du Nautibus

Département Informatique de la Faculté des Sciences et Technologies de l'UCBL **Master informatique : les différents parcours**





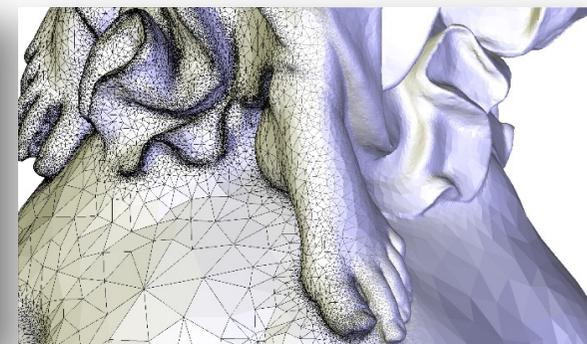
Master informatique : M2 parcours Systèmes, Réseaux et Infrastructure Virtuelles

- <http://master-info.univ-lyon1.fr/SRIV/>
- Responsable : Thomas Begin thomas.begin@univ-lyon1.fr
- Objectif de la formation
 - Former des experts en systèmes informatiques, réseaux de communication et infrastructures associées
- Débouchés / métiers visés
 - Concepteurs d'applications réparties, architectes de réseaux, administrateurs systèmes et réseaux, responsables de systèmes d'information ou d'infrastructures, consultants, ingénieurs R&D
 - Doctorat

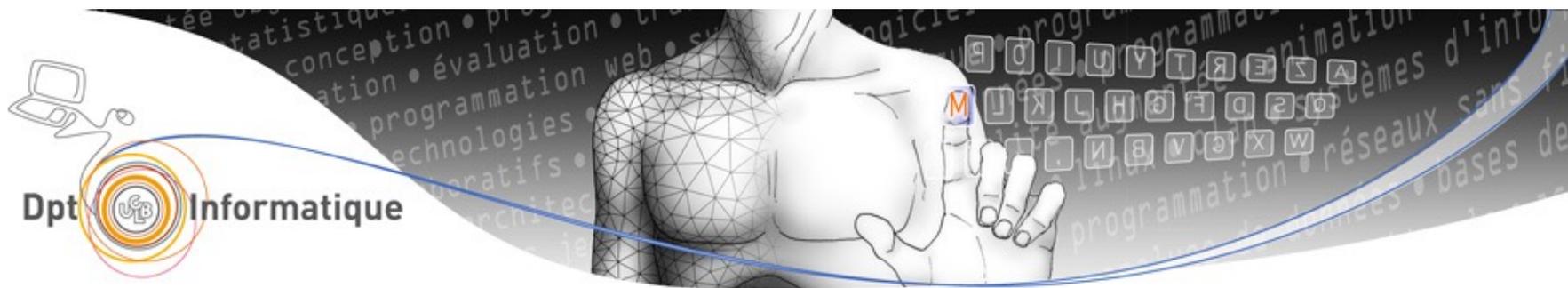


Master informatique : M2 parcours Image, Développement et Technologies 3D

- <http://master-info.univ-lyon1.fr/ID3D/>
- Responsable : Raphaëlle Chaine
raphaelle.chaine@univ-lyon1.fr



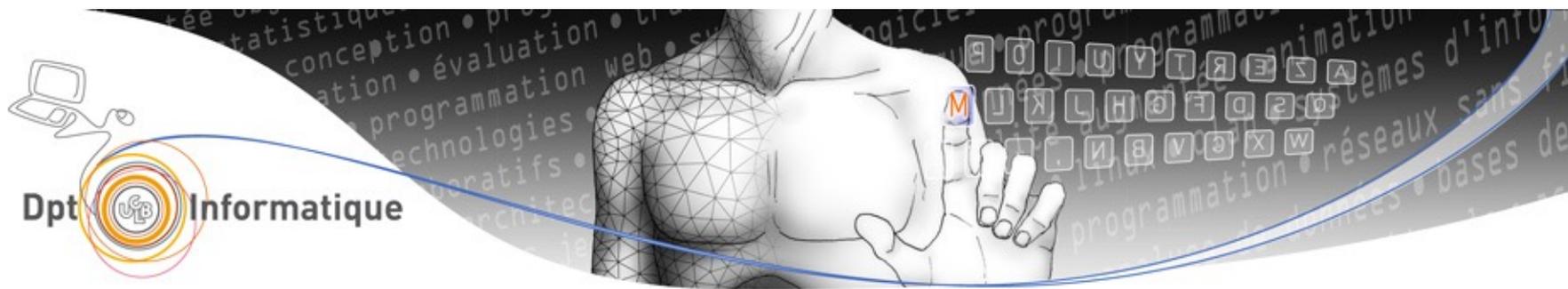
- Objectif de la formation
 - Former des ingénieurs dans les domaines de l'image et de la 3D
 - Pour le développement logiciel robuste et efficace de contenu 3D mais également les systèmes embarqués et le web
- Débouchés / métiers visés
 - Ingénieur R&D en développement de logiciels orientés image
 - Numérisation et design industriel, jeux vidéos, robotique, manipulation de contenus visuels sur le web
 - Doctorat



Master informatique :

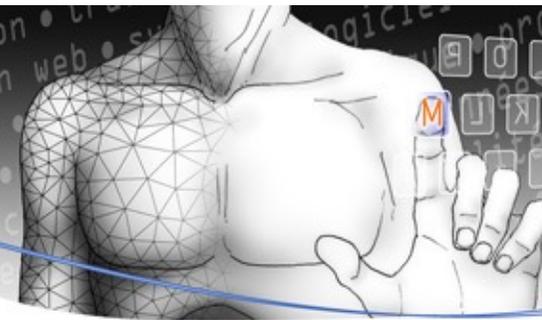
M2 parcours Technologie de l'Information et Web

- <http://master-info.univ-lyon1.fr/TIW/>
- Responsable : Romuald Thion romuald.thion@univ-lyon1.fr
(Emmanuel Coquery)
- Objectif de la formation
 - Former des spécialistes en gestion des données
 - Compétences reconnues en bases de données, intégration de données, architectures orientées services, sécurité, Big Data et Cloud
- Débouchés/métiers visés
 - Métiers dans le développement des systèmes d'information (de type expert technique ou chef de projet)
 - Doctorat



Master informatique : M2 parcours Intelligence Artificielle

- <http://master-info.univ-lyon1.fr/IA/>
- Responsable : Salima Hassas salima.hassas@univ-lyon1.fr
- Objectif de la formation
 - Maîtrise des fondements de l'IA et des différents outils permettant de développer des solutions innovantes
- Débouchés / métiers visés
 - Métiers de la recherche académique, de la R&D dans les entreprises innovantes (start-ups) ou les grands groupes pour l'aide à la décision complexe, les systèmes d'assistance, l'éducation, le contrôle des environnements intelligents autonomes à grande échelle
 - Doctorat



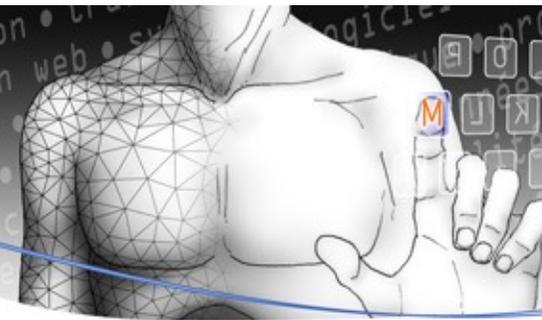
Master informatique : M2 parcours Data Science

- <http://master-info.univ-lyon1.fr/DS/>
- Responsable : Alexandre Aussem
alexandre.aussem@univ-lyon1.fr
- Objectif de la formation
 - Fournir le socle de connaissances conduisant à l'exercice opérationnel du métier de « data scientist » (spécialiste des données)
- Débouchés / métiers visés
 - Métier de "data scientist" en entreprise
 - Doctorat



Département Informatique de la Faculté des Sciences et Technologies de l'UCBL L'alternance en **Master informatique**





L'alternance en M1 informatique

- Pour aller vers les M2 également ouverts en alternance
 - SRIV (réseaux)
 - TIW (prog)
- Organisation mise en place
 - 2 semaines / 2 semaines
- Valorisation de l'alternance >> **18** crédits
 - projet transversal S1 : 3 crédits
 - projet d'orientation en master : 6 crédits
 - option stage (2 mois) : **9** crédits
- Contraintes
 - offre d'options réduite (uniquement celles du M2 cible)



L'alternance en M1 informatique

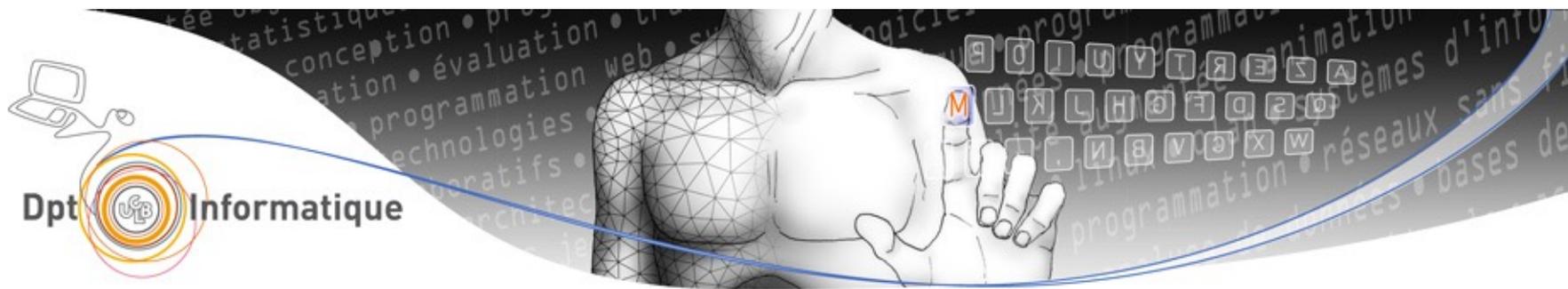
Être recruté autrement pour être formé autrement

Le dispositif de l'alternance en M1 informatique

- Le contrat de professionnalisation (contrat de pro)
Véritable contrat de travail de type particulier et à durée déterminée, ou indéterminée (période de professionnalisation) .
- Un rythme d'alternance de 2 semaines /2 semaines avec périodes en centre de formation et en entreprise.

Statut de l'alternant: **SALARIÉ (E)**

Le contrat doit impérativement inclure les dates de début et de fin de formation (y compris dates d'examen et/ou soutenance



L'alternance en M1 informatique Être recruté autrement pour être formé autrement

Publics concernés par le contrat pro

- Les jeunes de moins de 26 ans pour compléter leur formation initiale,
- Les demandeurs d'emploi âgés de plus de 26 ans, inscrits à Pôle Emploi
- Les bénéficiaires sociaux

Entreprises concernées par le contrat pro

le secteur privé à l'exception de l'Etat, des collectivités territoriales (type Région, département, commune), et leurs établissements et services administratifs.



L'alternance en M1 informatique

Etre recruté autrement pour être formé autrement

La rémunération

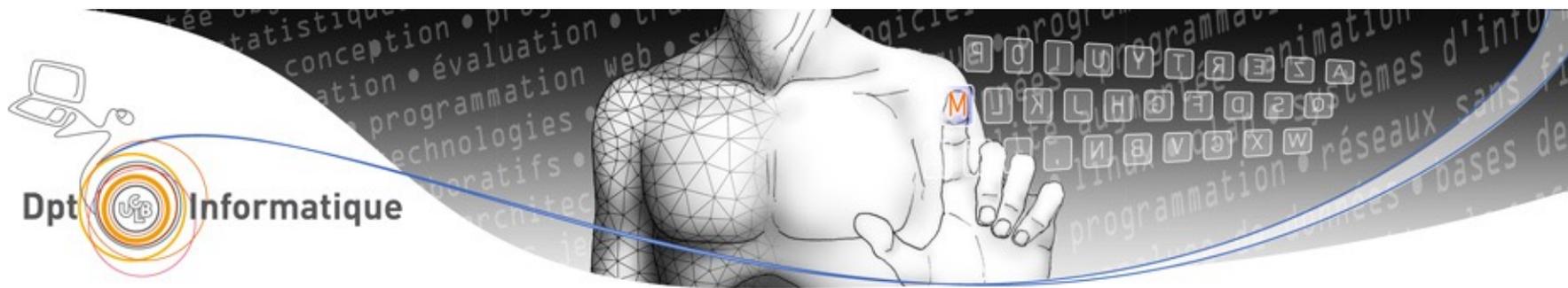
- Calculée en % du SMIC* selon âge et niveau de formation
Ou salaire minimum conventionnel d'un montant supérieur au SMIC

Age du salarié	Salaire majoré	% du SMIC
Moins de 21 ans	947,39	65%
<21 à 25 ans révolus>	1 166,01	80%
Demandeurs d'emploi de 26 ans et plus	100% du SMIC ou 85% du minimum prévu par la convention collective	

**Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance.*

*Montant brut du Smic mensuel 2015 : **1457,52 euros***

(sur la base de la durée légale du travail soit 35h/semaine ou 151,67 heures/mois)



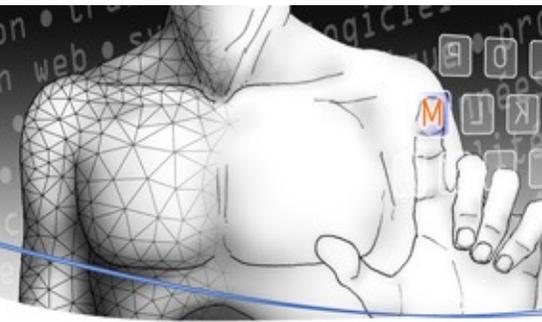
L'alternance en M1 informatique **Etre recruté autrement pour être formé autrement**

Les différents acteurs de l'alternance

L'alternant est formé, suivi et supervisé par

- Par un tuteur en entreprise
- Par un tuteur académique en centre de formation.

Nota : Le salarié choisi pour être tuteur doit être volontaire et justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 2 ans dans une qualification en rapport avec l'objectif de professionnalisation visé.



L'alternance en M1 informatique

Etre recruté autrement pour être formé autrement

L'alternant a un statut de **SALARIÉ (E) = ASSIDUITÉ**

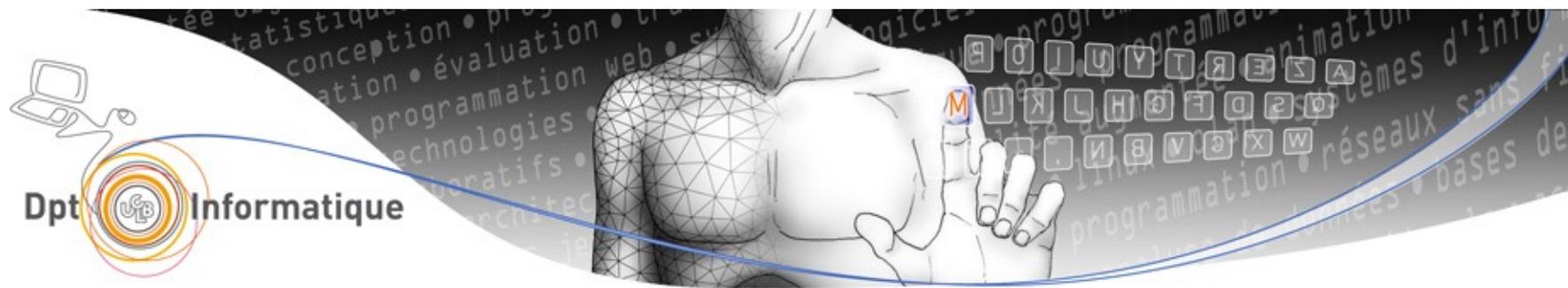
Ses droits

- Il est affilié au régime général de la sécurité sociale. Il bénéficie de l'ensemble des dispositions législatives, réglementaires ou conventionnelles applicables aux autres salariés de l'entreprise.

Ses obligations

- Respecter le règlement intérieur de l'organisme de formation ET de l'entreprise (horaires, **assiduité***, culture d'entreprise, clause de confidentialité, tenue vestimentaire...)
- Effectuer les missions confiées
- Se présenter aux examens

*maladie = arrêt de travail₂₂



L'alternance en M1 informatique **Etre recruté autrement pour être formé autrement**

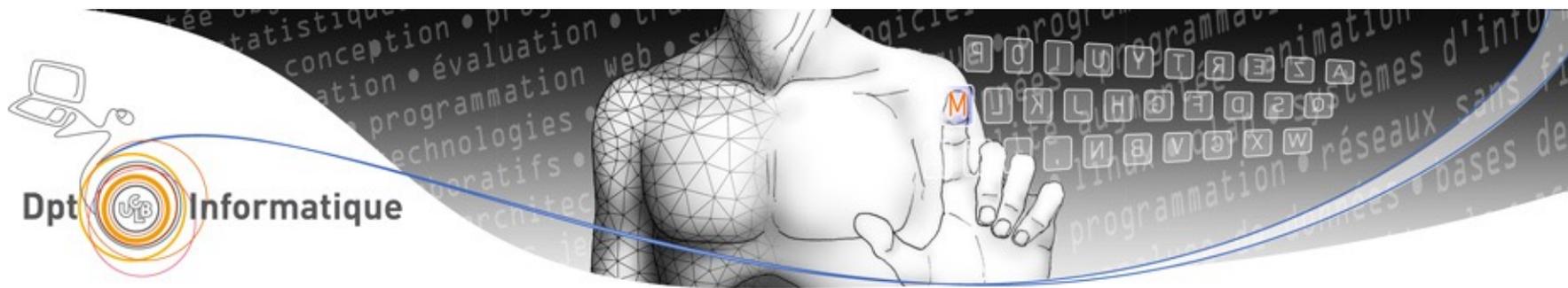
Le financement

Formation gratuite et rémunérée pour l'alternant

Un coût pour l'entreprise via l'OPCA* : organisme paritaire collecteur agréé qui finance les actions de formation au titre des contrats et période de professionnalisation.

Convention de formation professionnelle établie par l'Université sur la base du tarif de 15 euros/h (tarif 2015-2016).

*Collecte les contributions financières des entreprises dans le cadre du financement de la formation professionnelle continue .

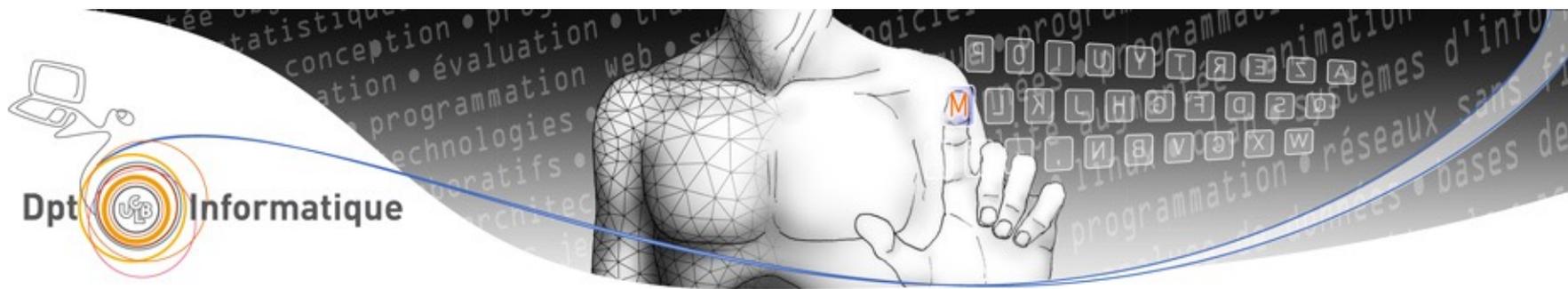


L'alternance en M1 informatique Etre recruté autrement pour être formé autrement

En résumé, l'alternance c'est :

- Un contrat à durée déterminée avec le statut de salarié(e)
- Une rémunération calculée sur un pourcentage du SMIC
- L'acquisition d'un savoir-faire* et d'un savoir être **
- La reconnaissance d'une qualification professionnelle
- Une première expérience professionnelle validée
- Une vraie valeur ajoutée pour intégrer le monde de l'emploi
- Une scolarité gratuite

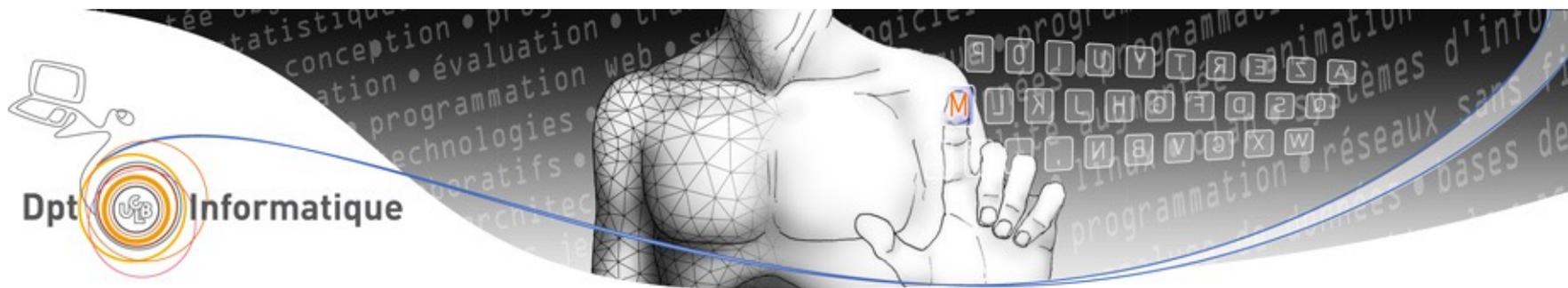
* *Ou habiletés* ** *ou qualités personnelles*



L'alternance en M1 informatique **Etre recruté autrement pour être formé autrement**

Obtenir un contrat de pro : comment faire ?

- Avoir validé sa licence informatique
- Avoir un projet professionnel abouti et concret
- Avoir rédigé son CV + lettre de motivation
- S'être préparé (e) aux entretiens de recrutement
- Trouver une entreprise avec une mission (ou des missions) en adéquation avec les objectifs pédagogiques du M1 informatique.

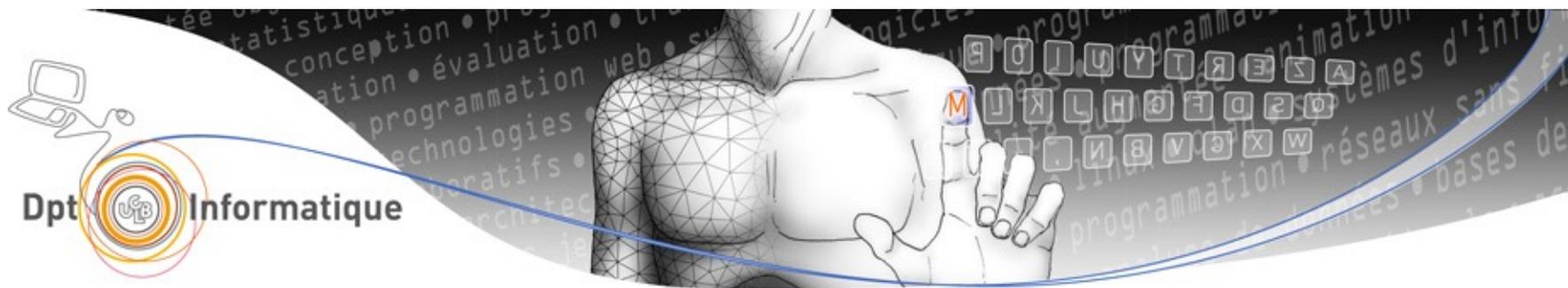


L'alternance en M1 informatique

Etre recruté autrement pour être formé autrement

Obtenir un contrat pro : comment faire ?

- Faire appel à tous les réseaux possibles : réseau personnel, sites spécifiques recherche emploi, sites entreprises, salons de recrutement, le site de la branche professionnelle informatique (SYNTEC Numérique), rencontrer des alternants qui ont vécu cette expérience...
- Bénéficier d'une aide via le département informatique: responsable pédagogique, enseignants, cellule relations entreprises, service formation continue et alternance, le Service d'Orientation et d'Insertion Professionnelle (SOIE) au sein de l'Université.

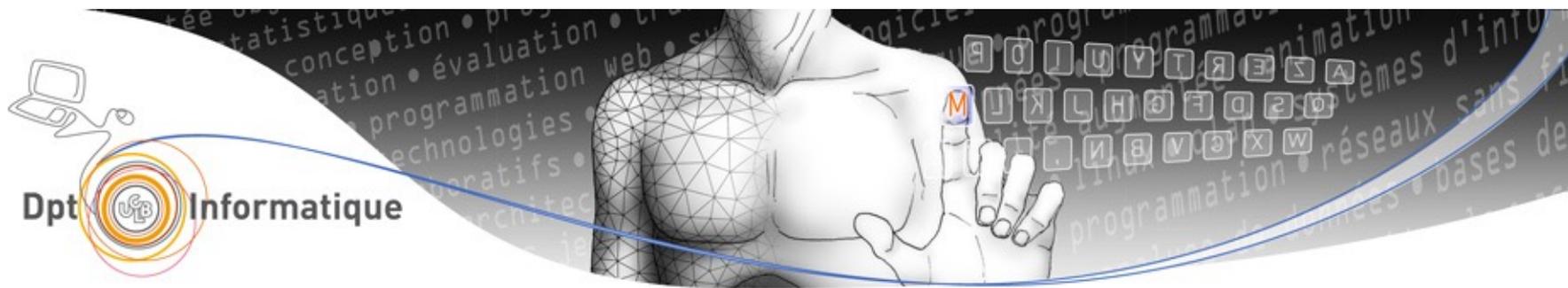


L'alternance en M1 informatique

Etre recruté autrement pour être formé autrement

Présentation de votre candidature en alternance

- Chercher à mieux vous connaître pour mieux vous vendre
- Trouver votre motivation personnelle et votre potentiel d'évolution
- Savoir répondre aux interrogations concernant vos connaissances, vos capacités et vos attitudes.
- Evaluer vos compétences selon un degré de maîtrise ressenti sur une échelle donnée (atouts)
- Mener une réflexion aussi claire que possible sur les différentes étapes de votre projet professionnel à court et à plus long terme
- Vous préparer à l'entretien pour être acteur et donner une image positive
- Faire ressortir votre valeur ajoutée



L'alternance en M1 informatique

Etre recruté autrement pour être formé autrement

En conclusion, le choix de l'alternance est le chemin qui mène le plus sûrement à l'emploi.

Il permet, entre autres, :

- de grandir
- d'acquérir plus rapidement de la maturité
- de s'affirmer dans le choix de son projet professionnel
- de cultiver la confiance en soi.

Bonne route à vous. Merci de votre attention.



L'alternance en M1 informatique

Etre recruté autrement pour être formé autrement

Sites utiles

www.rhonealpesjob.com

www.alternance.emploi.gouv.fr

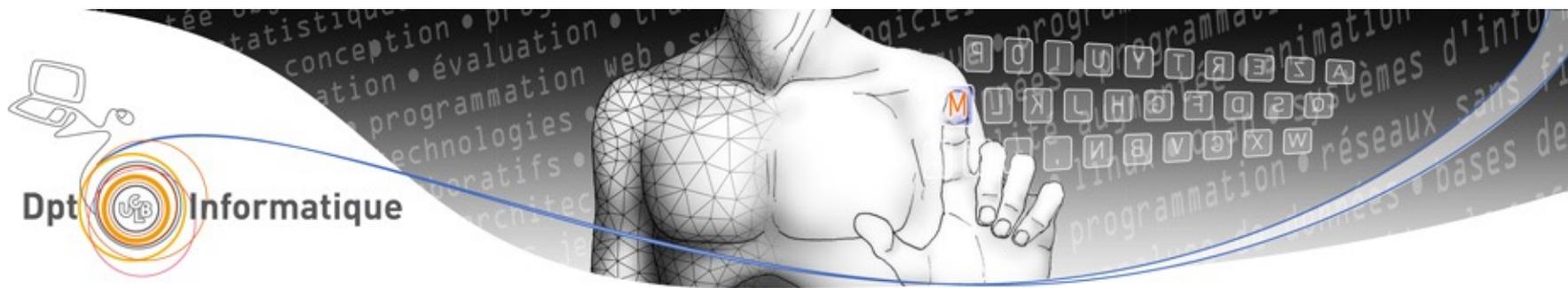
www.syntec-numerique.fr

<http://talentsdunumerique.com>

www.talentspme-cgpme-rhone.com

www.onisep.fr/

www.letudiant.fr/



Département Informatique
de la Faculté des Sciences et Technologies de l'UCBL

Préparation au **CAPES Informatique**

Laure Gonnord laure.gonnord@univ-lyon1.fr

Département Informatique
de la Faculté des Sciences et Technologies de l'UCBL
Master informatique

